

Projet pédagogique de l'IRTS Paris Île-de-France

Formation ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Le métier

L'assistant social contribue à créer les conditions pour que les personnes, les familles et les groupes avec lesquels il travaille conservent ou développent leur autonomie, leur dignité, qu'ils développent ou renforcent leurs liens sociaux et de solidarité. Il est de façon croissante conduit à travailler par projets individuels, familiaux ou collectifs, en collaboration avec des professionnels ayant des compétences complémentaires.

Les secteurs d'intervention sont très diversifiés : les trois fonctions publiques (Etat, territoriale et hospitalière), les organismes de protection sociale, les associations sociales et médico-sociales, les établissements de santé, les entreprises....

L'intervention sociale peut être individuelle ou collective et concerne tous les âges de la vie.

Notre approche de la formation

L'IRTS Paris Île-de-France organise la formation au sein du cadre légal et réglementaire en vigueur. La formation vise à l'acquisition de compétences professionnelles qui sont organisées en 4 domaines de compétences :

- l'intervention professionnelle en service social
- l'expertise sociale
- la communication professionnelle
- l'implication dans les dynamiques partenariales, institutionnelles et inter institutionnelles.

Ces compétences se construisent à la fois par les cours et par les stages.

La formation est organisée par modules disciplinaires (ex : psychologie/sociologie) ou thématiques (ex : le logement social). Ces modules peuvent être transversaux avec d'autres formations de l'IRTS Paris Île-de-France (CESF, TISF).

Les méthodes pédagogiques sont diversifiées : cours magistraux, travaux pratiques, rencontres avec des professionnels, visites d'institutions, exposés...

Les stages sont placés sous la responsabilité d'un tuteur, professionnel en exercice, qui est par ailleurs souvent associé à l'IRTS Paris Île-de-France pour des interventions ou pour la sélection. Ce principe de l'alternance permet des liens étroits avec les milieux professionnels. Sur les trois années de formation, 12 mois sont consacrés aux stages. Par ailleurs, les professionnels sont régulièrement sollicités pour intervenir en formation et ainsi favoriser l'adéquation de la formation avec les réalités professionnelles.

Nos orientations pédagogiques

L'organisation de la formation se fait autour d'un processus qui contribue à l'intégration progressive des compétences :

- première année : approche générale du travail social et de la profession d'assistant de service social
- deuxième année : approche professionnelle de l'intervention sociale en terme de valeurs, de méthodes, de techniques et d'outils
- troisième année : approfondissement de la profession complété par la préparation à la conception et au montage de projet.

En outre l'étudiant est incité à développer ses capacités propres d'engagement, de curiosité et de créativité, ainsi que sa réflexion éthique.

L'étudiant, au centre de la construction pédagogique

L'étudiant étant fortement sollicité, questionné, par les réalités sociales et professionnelles qu'il découvre ou doit intégrer, il doit non seulement acquérir des connaissances, mais aussi, et surtout, développer de nouvelles façons d'être et de faire avec les autres, voire avec lui-même. Il est donc au centre de sa formation.

Pour le guider, il est accompagné tout au long de sa formation par un formateur référent. Cet accompagnement concerne son orientation, sa progression, sa participation à la formation, ses stages, la préparation au diplôme.

Il devra au terme de son parcours être en capacité d'établir une relation professionnelle de qualité avec l'ensemble des usagers et des acteurs du travail social, faire preuve de la maturité nécessaire pour assumer des responsabilités professionnelles et appréhender de manière globale les situations sociales.

L'ensemble de cet accompagnement ne peut se concevoir que dans le cadre de la promotion de valeurs professionnelles.

L'évaluation de la progression de l'étudiant se fait par le biais du contrôle continu, d'entretiens individuels, de bilans écrits.